



2^{ÈME} CHAMPIONNAT NATIONAL DE PÊCHE AUX LEURRES

LES 1^{ER}, 2 & 3 SEPTEMBRE 2022 À PORT SAINT LOUIS DU RHÔNE



BULLETIN D'ENGAGEMENT

à renvoyer avant le 15 août 2022

Comité : _____

Club : _____

Adresse du Club : _____

Tél. Club : _____ E-mail : _____

Nom du bateau : _____ Long _____ Larg _____

Immatriculation : _____

PÊCHEUR 1 : (capitaine ou skipper)

Nom / Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Tél. Club : _____ E-mail Club : _____

N° Licence FFPM 2021 : _____

Taille pour les T-shirts : M L XL XXL XXXL

Certificat médical d'aptitude à la pratique de la pêche sportive obligatoire s'il s'agit de votre première participation. Si vous disposez d'un certificat médical de moins de 3 ans, merci de remplir le Questionnaire QS-Sport_cerfa_15699-01 (en pièce jointe).

PÊCHEUR 2 :

Nom / Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Tél. : _____ E-mail : _____

N° Licence FFPM 2021 : _____

Taille pour les T-shirts : M L XL XXL XXXL

Certificat médical d'aptitude à la pratique de la pêche sportive obligatoire s'il s'agit de votre première participation. Si vous disposez d'un certificat médical de moins de 3 ans, merci de remplir le Questionnaire QS-Sport_cerfa_15699-01 (en pièce jointe).

PÊCHEUR 3 :

Nom / Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Tél. : _____ E-mail : _____

N° Licence FFPM 2021 : _____

Taille pour les T-shirts : M L XL XXL XXXL

Certificat médical d'aptitude à la pratique de la pêche sportive obligatoire s'il s'agit de votre première participation. Si vous disposez d'un certificat médical de moins de 3 ans, merci de remplir le Questionnaire QS-Sport_cerfa_15699-01 (en pièce jointe).



2^{ÈME} CHAMPIONNAT NATIONAL DE PÊCHE AUX LEURRES

LES 1^{ER}, 2 & 3 SEPTEMBRE 2022 À PORT SAINT LOUIS DU RHÔNE



Le bulletin d'engagement doit être entièrement renseigné.

Le Pêcheur déclare avoir pris connaissance du règlement et s'engage à le respecter sans contestation, dans son intégralité.

Fait à : _____

Le : _____

Signature précédée de la mention : « Lu et approuvées »

Règlement de l'inscription :

Merci d'établir 2 chèques distincts :

à l'ordre du Port St Louis Fishing Club, ils seront encaissés à réception avant la date du Championnat.

• 1 pour le montant de l'engagement au concours :

80 € ou 100 € pour ceux qui ne possèdent pas de bateau et désirent que le club leur mette à disposition bateau et capitaine.

• 1 pour le montant total de la réservation du repas de clôture.

• Les personnes non licenciées doivent impérativement prendre une licence FFPM afin de participer à cet évènement. (22 euros)

Le bulletin d'engagement ainsi que les réservations pour les repas de clôture devront nous être retournés sous pli recommandé avec accusé de réception au plus tard le 15 Août 2022 à l'adresse ci-dessous :

**Port St Louis Fishing Club
147 Av Gabriel Peri
13230 Port St Louis Du Rhône**